

Lettre de M.<sup>me</sup>  
Gerevins & Canouville

Lyon le 6 juillet 1846

49

Monsieur Charrier Membre Du  
Conseil Des Prud'hommes.  
Lyon.

Monsieur

Me réjouis à la lettre que vous avez fait  
l'honneur de m'écrire, ce matin, me devrions  
être en conscience autre que celle-ci: Nous  
affirmons & pourrions le démontrer au besoin  
par nos livres, que la majeure partie des pièces  
fabriquées dans la localité qui habite la Dame  
Rappet, nous sont rentrées plus courtes que  
celle du même genre & ouvrage fabriquées en  
ville. L'ignorance ou nous étions, que les  
ouvriers de la campagne, avaient toute l'habitude  
de faire des cotes de pièces, nous a mis  
sans état d'apprécier jusqu'à



Jusques à ce jour, de quelle part sont venues  
les Austractions, et si y en a eu. La Marchandise  
est en question. Il est plus aujourd'hui entre nos mains.

Nous avons l'honneur de vous saluer  
avec une parfaite considération,

Henri-Louis Hauwille

petite au<sup>de</sup> 6 juillet 1846 M. Geriot Marin Galant 50

<sup>de Montluçon</sup> Requet contre Gros, contre m<sup>tes</sup> de Népleu et Popelin

Requet réclame 10 journées d'attente constatées par les  
Délégués de M<sup>te</sup> Lucl. Signifiés par le Maire de Montluçon  
Crieux Jean. Secrétaire



Monsieur Charmier

Membre du Conseil des Prêtres

Lyon

